

Extrait du registre des délibérations

30 DE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 25 février 2026

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUÏ AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Mobilités - Principe de création et d'exploitation d'une « vélo-station » à Albertville – Tarifs de location des vélos et des Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Rapporteur : M. le Président

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (dite loi LOM),
Vu le Titre III du Livre II de la première partie du Code des transports,
Vu les délibérations n° 12 du 02/02/2023, n° 8 du 16/05/2024, n° 24 du 26/09/2024 et n° 15 du 06/02/2025,

La Communauté d'agglomération Arlysère est compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire et plus particulièrement, elle est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire.

A ce titre, lors de la création d'Arlysère en tant que Communauté d'Agglomération, une étude mobilité a été menée afin de définir les principaux axes de la politique communautaire en la matière. Plusieurs orientations étaient définies, reprises in extenso dans le PCAET, dont le développement de la pratique du vélo. Afin de répondre à cet objectif, il a été acté par la délibération n°8 en date du 16 mai 2024 qu'une vélostation allait être créée en gare d'Albertville.

Cette réalisation s'inscrit dans un cadre plus vaste de création d'un pôle d'échange multimodal en gare d'Albertville, intégrant les trains, l'urbain, l'autopartage, le vélo... Elle vise notamment à palier un manque d'offre de location de vélos et VAE à court, moyen et long terme à des tarifs avantageux, dans un objectif de service public favorable à la pratique du vélo sur le territoire.

En effet, ce dispositif a pour vocation de permettre à tous les publics (notamment via la possibilité d'une tarification solidaire) de pouvoir bénéficier d'un moyen de mobilité quotidienne économique et écologique. Il permettra également aux publics désireux de s'essayer à ce moyen de transport, sur une durée suffisante, afin d'envisager l'achat d'un vélo ou VAE comme cela se vérifie dans les autres territoires bénéficiant de ce type de dispositif.

A ce jour les modalités de mise en œuvre envisagées sont les suivantes :

- Aménagement et équipement d'un local de 86 m² en gare SNCF d'Albertville par les services techniques d'Arlysère
- Achat de 15 VAE et d'un longtail à assistance électrique (avec possibilité d'un achat complémentaire de 25 VAE bénéficiant d'un financement LEADER de 80%).
- Recrutement d'un responsable de la vélostation (location et réparation des vélos), sur un équivalent mi-temps annuel, de mai à novembre
- Ouverture au public sur 2 journées et 1 demi-journée hebdomadaire pressentie
- Possibilité de réservation en ligne et directement sur place (ouverture d'une régie en cours)
- Valorisation d'un service de mobilités élargi comprenant des informations et réservation de transports en bus, la location et la réservation de consignes à vélos
- Deux tarifications, de base et solidaire (sur présentation de justificatifs), sur des périodes d'une demi-journée jusqu'à 3 mois :

Des subventions, allant de 50 à 80%, ont été obtenues et fléchées sur plusieurs dépenses propres à ce projet (LEADER et CARE pour l'achat de VAE et de vélos musculaires, TIMS pour les équipements de la vélostation).

La CA Arlysère propose d'acter de ce projet de « vélo-station ». Les modalités précises d'exploitation seront détaillées ultérieurement, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Il convient également de fixer les tarifs de location des vélos, des longtails et des Vélos à Assistance Electrique (VAE) comme suit :

Location VAE

Durée	Tarif public	Tarif solidaire
Demi-journée	8 €	4 €
Journée	15 €	7,50 €
7 jours	40 €	20 €
1 mois	80 €	40 €
3 mois (entre 01/11 et 31/03)	150 €	75 €
Caution	1000 €	

Location longtail

Durée	Tarif public	Tarif solidaire
Demi-journée	10 €	5 €
Journée	20 €	10 €
7 jours	50 €	25 €
1 mois	100 €	50 €
3 mois (entre 01/11 et 31/03)	200 €	100 €
Caution	1000 €	

Location vélo classique et remorque

Durée	Tarif public	Tarif solidaire
Demi-journée	4 €	2 €
Journée	6 €	3 €
7 jours	20 €	10 €
1 mois	40 €	20 €
3 mois (entre 01/11 et 31/03)	70 €	35 €
Caution	200 €	

Peuvent avoir accès aux **tarifs solidaires**, les personnes qui remplissent l'ensemble de ces conditions :

- Toute personne dans une démarche de retour ou d'accès à l'emploi
- Résidant sur le territoire de l'Agglomération Arlysère
- Remplissant une des conditions suivantes :
 - Bénéficiaire du RSA
 - Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi
 - Moins de 26 ans inscrits à la Mission locale
 - Volontaires en service civique
 - Demandeurs d'asile

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **donne son accord de principe pour la création et l'exploitation d'une « vélo-station » sur Albertville ;**
- **adopte les tarifs de location des vélos comme indiqué ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous les actes administratifs et tous autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

